

NVI vaut-il le coût ?...

Date : 1 mai 2018

Le Département d'Ille-et-Vilaine a confié à l'institut CSA-TMO (à quel coût ?...) la réalisation d'une [enquête d'opinion](#) - exclusivement en ligne - sur le magazine trimestriel « Nous Vous Ille » dont il diffuse plus de 2 millions d'exemplaires par an.

Invités via Facebook à répondre à ce sondage, des internautes s'interrogent sur l'utilité et sur le coût de cette publication.



The screenshot shows a Facebook post from the official page of the Département d'Ille-et-Vilaine. On the left is the department's profile card, featuring the logo and navigation menu. The main post, dated April 23, 2018, at 19:00, contains a poll question: 'Que pensez-vous du magazine Nous Vous Ille ? Son contenu, sa forme, son agenda ?'. Below the text is a photograph of a man sitting on a couch, smiling while reading the magazine. The post also includes a call to action to participate in an online survey and a caption for the photo: 'Nous Vous Ille : votre avis nous intéresse | Département Ille et Vilaine'. At the bottom of the post, the beginning of another question is visible: 'Que pensez-vous du magazine Nous Vous Ille? De son agenda? Vous avez un'.

Le Département ne communiquant pas sur cet aspect pourtant capital, j'apporte ici des précisions sur la charge annuelle :

Impression : 1.377.413 € TTC (compte non tenu des publications annexes à la revue ?...), aux termes d'un marché conclu le 21 décembre 2017 avec Imaye Graphic qui vient de prendre le relai des Presses de Bretagne en liquidation judiciaire

Distribution, aux termes de marchés passés en 2016 :

- **336.000 € TTC**, pour un dépôt assuré dans TOUTES les boîtes aux lettres par La Poste DOTC Haute-Bretagne
- **38.400 € TTC**, pour la mise sous pli et envoi simple et multiple par l'ESAT Bourgchevreuil

Soit au total : 1.751.813 € TTC, qui ne couvrent évidemment pas la direction artistique confiée à l'agence Citeasen, les frais de rédaction par les agents du Département confortés par une dizaine de pigistes dont je ne connais pas la rémunération, ou encore les crédits photographiques, ni la mise en page qui est effectuée en interne par le studio graphique.

Tiens, la question me rappelle un peu : [Nous-Vous-Ille... et moi, et moi et moi](#) (26 juillet 2016)

Pour mémoire : Nous, Vous Ille est également disponible en téléchargement.